

Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: 46 (1973)

Heft: 8

Artikel: Le duc Charles de Brunswick est mort à Genève il y a cent ans = Vor 100 Jahren : die Stadt Genf als Millionenerbin

Autor: Villy, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-776095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE DUC CHARLES DE BRUNSWICK EST MORT À GENÈVE IL Y A CENT ANS

S'il est un monument connu à Genève, parce que situé en bordure du quai du Mont-Blanc, à proximité des grands hôtels, c'est bien celui du duc Charles de Brunswick. Il s'agit d'un mausolée puisque la dépouille de ce prince germanique y repose, à jamais, dans un tombeau de pierre, sous une voûte bleue cloutée d'étoiles d'or. C'est à Genève, ville où se sont écoulées les dernières années de son existence, que cette Altesse Royale a voulu être accueillie pour l'éternité.

Il y a cent ans que le duc Charles de Brunswick est mort à l'Hôtel Beau-Rivage, où il avait choisi de s'installer. Après une vie assez mouvementée, en partie errante, puisqu'il avait été écarté de son trône en 1830 déjà, ce prince avait trouvé, à Genève, ce havre de paix et de tranquillité auquel il aspirait. C'est le 18 août 1873 qu'il rendit le dernier souffle, à l'âge de 69 ans.

Et cette Genève, qu'il avait choisie pour y vivre la fin de son existence, le duc Charles de Brunswick en avait fait son héritière, lui léguant toute sa fortune et tous ses biens, à charge pour elle de lui organiser des obsèques grandioses et de lui ériger un mausolée qui devait être à l'image de celui des Scaliger, à Vérone, dans le nord de l'Italie.

Des funérailles imposantes furent donc faites à ce prince. Pour qu'elles soient parfaites, la Ville de Genève s'assura la collaboration de l'Entreprise générale des pompes funèbres de France. Les obsèques eurent lieu le 29 août, en présence d'un grand concours de population. La cérémonie religieuse, selon le rite luthérien, se déroula à la Salle de la Réformation, aujourd'hui démolie, en présence des représentants de la famille princière et des autorités genevoises. A l'issue de celle-ci, un immense cortège composé de plusieurs détachements armés, ainsi que des différents corps cons-



titués de la République et Canton de Genève, conduisit la dépouille du duc Charles de Brunswick au cimetière de Plainpalais, où elle fut provisoirement placée dans un tombeau. En attendant l'édification du mausolée définitif, dont les travaux, confiés à l'architecte Jean Fernel, exigèrent plusieurs années, tant les sculptures y sont nombreuses.

Entre-temps, la succession avait été ouverte et des notaires furent chargés d'assurer sa liquidation, ce qui n'alla pas sans certaines difficultés. Car la famille princière avait fait opposition au testament laissé par le duc Charles de Brunswick. Finalement, le 6 mars 1874, une convention put être signée entre la Ville de Genève et le duc Guillaume, frère du défunt, portant règlement complet et définitif du litige. Cette convention fut d'ailleurs ratifiée, en bonne et due forme, tant par le Conseil municipal de la Ville de Genève que par le Landtag de Brunswick. Les autorités genevoises durent également mettre fin à des procès que le prince germanique soutenait à Londres et à Paris lorsque la mort vint le surprendre. Des arrangements à l'amiable purent être trouvés.

Aussi n'est-ce qu'en 1882 seulement, soit neuf ans après le décès du duc Charles de Brunswick, que la succession put être définitivement réglée. A ce moment-là, la Ville de Genève entrait en possession de 24 545 761 francs, qui furent utilisés pour l'édification du mausolée, dont le coût, ainsi que celui des aménagements extérieurs, atteignit près de deux millions de francs. Le solde, encore considérable, fut affecté à différents travaux d'intérêt public.

Quant au monument du quai du Mont-Blanc, c'est en 1879 qu'il avait été terminé. Il avait fallu six années pour l'ériger. La dépouille du prince germanique fut extraite de son tombeau provisoire, au cimetière de Plainpalais, pour être transférée à l'intérieur du mausolée définitif. Selon la volonté du duc Charles de Brunswick, une statue équestre vint surmonter le monument, dont la hauteur correspond à celle de plusieurs étages. Mais, bientôt, on s'aperçut que, en raison des effets du vent, cette statue se trouvait en équilibre plutôt instable et qu'un accident pourrait en résulter. Avant qu'il en aille ainsi, on décida de descendre le prince et son cheval. — On les installa sur un socle de marbre, situé à l'une des extrémités des deux pièces d'eau flanquant le monument, du côté de l'Hôtel Beau-Rivage, où Son Altesse Royale avait terminé son existence terrestre.

Le monument Brunswick est l'un des plus visités par les touristes. Il est vrai qu'il a grande et belle allure, entouré qu'il est d'un joli petit parc où il fait bon flâner et se reposer quelques instants. De part et d'autre de l'entrée de ce jardin, deux lions de pierre, dressés sur leurs pattes de devant, montent à jamais la garde vigilante de celui qui, prince du sang et monarque au sein de l'Empire germanique composé d'une mosaïque de petits États souverains, a voulu devenir, après sa mort, un bienfaiteur de Genève, alors peuplée de quelque soixante mille habitants. La ville qu'il avait si tendrement aimée occupait une place de choix — la première — dans son cœur d'exilé royal. C'est dire que Genève qui, de tout temps, a été une République souveraine et indépendante — à l'exception toutefois de quelques brèves périodes, notamment celle de l'occupation française de 1798 à 1813 — a ses lettres de noblesse.

Henri Villy

Die Photos von W. Studer zeigen Details des Braunschweig-Denkmal am Quai du Mont-Blanc in Genf. Die Stadt errichtete es nach dem Vorbild des Scaliger-Grabmals in Verona als Mausoleum für den 1873 in ihren Mauern verstorbenen Herzog Karl II. von Braunschweig-Lüneburg, der ihr ein Millionenvermögen hinterlassen hatte

Détails du monument Brunswick. Érigé à Genève à la mémoire du duc Charles II de Brunswick-Lunebourg, il s'inspire du tombeau des Scaliger de Vérone. Déchu, ce monarque est mort à Genève en 1873; il a légué à la ville une fortune de plusieurs millions (Photos W. Studer)

Le fotografie di W. Studer mostrano particolari del monumento eretto a Braunschweig sul Quai du Mont-Blanc, a Ginevra. Copia delle arche scaligere di Verona, testimonia la riconoscenza dei Ginevrini al duca Carlo II di Braunschweig-Lüneburg, il quale, morendo nella città lemanica, nel 1873, le lasciò in eredità parecchi milioni

These photographs by W. Studer show details of the Brunswick Monument on the Quai du Mont-Blanc in Geneva. Modelled on the Scaliger Monument in Verona, it was erected by the city authorities as a mausoleum for Duke Charles II of Brunswick, who died here in 1873, leaving the city a fortune of several million francs







Das Reiterstandbild des Herzogs sollte ursprünglich das Denkmal krönen, musste aber wegen Einsturzgefahr daneben aufgestellt werden

Cette statue équestre du duc a tout d'abord couronné le monument. Trop lourde, elle a dû être enlevée. Elle se dresse aujourd'hui à côté du monument

La statua equestre del duca era destinata, in origine, a coronare il monumento funebre. Siccome minacciava di crollare, fu poi collocata a lato

The equestrian statue of the duke was originally intended to crown the summit of the monument, but as there was some danger of its support collapsing it had to be taken down and placed alongside

VOR 100 JAHREN: DIE STADT GENÈVE ALS MILLIONENERBIN

In einer Grünanlage seitlich des Quai du Mont-Blanc in Genf, die als Ruhepunkt im Stadtverkehr von Einheimischen und Fremden gerne aufgesucht wird, steht ein skurriles, von Tauben umflattertes Monument, von dem nur wenige noch wissen, was es zu bedeuten hat. Es ist ein Mausoleum, die Grabstätte eines deutschen Fürsten, der vor 100 Jahren, am 18. August 1873, 69-jährig in Genf verstorben war: Karl II., Herzog von Braunschweig-Lüneburg, hatte schon 1830 auf seinen Thron verzichten müssen und war nach einem ruhelosen, zeitweise abenteuerlichen Leben – er hatte als erster den Ärmelkanal im Ballon überquert – 1870 auf der Flucht vor den anrückenden Deutschen vom Hofe Napoleons III. nach Genf gelangt. Hier, im Hotel Beau-Rivage, verbrachte er seinen Lebensabend als einer der reichsten Männer seiner Zeit, und hier änderte er sein Testament, das zugunsten des kaiserlichen Prinzen von Frankreich gelautet hatte, in aller Heimlichkeit ab. Gross war das Erstaunen, als bei der Testamentseröffnung am Tag nach seinem Tode die Stadt Genf sich als Universalerbe eingesetzt sah: weit über 24 Millionen Goldfranken fielen ihr zu. Zwar wurde das Testament von der fürstlichen Familie angefochten, doch nach einem Vergleich, der vom Gemeinderat der Stadt Genf wie vom braunschweigischen Landtag ratifiziert werden musste, konnte sich die Stadt daran machen, das Vermögen zu liquidieren, das zu einem grossen Teil in Landbesitz be-

stand, aber auch eine Diamantensammlung umfasste, mit der nur die des Schahs von Persien zu vergleichen war. Aus dem Erlös wurden erst einmal die Staatsschulden bezahlt, dann eine Reihe öffentlicher Bauten, darunter das Grand-Théâtre, errichtet.

An die Erbschaft waren Bedingungen geknüpft: Der fürstliche Leib sollte einbalsamiert und in einem Mausoleum beigelegt werden, das, überragt von einem Reiterstandbild, an einem hervorragenden Punkt der Stadt zu errichten war. Als Vorbild diente das Grabmal der Scaliger in Verona – eine Skizze lag dem Testament bei, denn der Fürst legte Wert auf seine, allerdings sehr weit zurückliegende italienische Abkunft.

Zum Architekten wurde Jean Fradel bestimmt, französische und schweizerische Bildhauer von Ruf, darunter Richard Kissling, der Schöpfer des Teufelsteins in Altdorf, wurden beigelegt. Der Bau, an dem sechs Jahre gearbeitet wurde und für den man nur die edelsten Materialien verwendete – Carrara-Marmor, blaues venezianisches Mosaik, Bronze –, kam schliesslich auf beinahe zwei Millionen zu stehen. Vergleichsweise kostete das Grand-Théâtre nur 1 200 000.

Trotz allem Aufwand ist das Monument in heutigen Augen nicht mehr als eine Kuriosität, eklektizistisch in der Gestaltung und etwas überheblich. Statuen und Reliefs sind mit Sorgfalt und Könnerschaft ausgeführt.